Canadiens et évoque partout où il flotte, la paix, la générosité, la prospérité et un sens aigu des responsabilités envers la communauté internationale. Cette année, les casques bleus canadiens ont fait flotter notre drapeau comme symbole d'espoir et de compassion dans l'ancienne Yougoslavie, un pays déchiré par la guerre; les pêcheurs britanniques l'ont fait flotter comme symbole de solidarité internationale afin d'appuyer le leadership du Canada et ses démarches soutenues pour protéger l'environnement, et empêcher ainsi l'extinction de bancs de poissons. Le Canada d'aujourd'hui est une société forte, riche de 128 ans d'histoire. Nous devons, dans les années à venir, soutenir et continuer d'enrichir ce précieux patrimoine. Je vous souhaite de tout coeur une merveilleuse fête du Canada.

## **DISCOURS**

Nous devons prévenir la répétition de conflits du genre de celui qui sévit en Bosnie. À cette fin, nous devons amplifier à la fois notre définition des nouveaux défis posés à la sécurité et notre façon d'y réagir. Et le besoin de renforcer nos institutions et nos accords internationaux existe toujours. Nos institutions n'ont pas prouvé leur capacité de prévenir la répétition de conflits semblables à celui de la Bosnie. Nous devons promouvoir l'ordre mondial. Et encourager les États à adhérer à des structures larges qui favorisent la coopération pacifique. Le Canada est fermement résolu à réformer les institutions internationales pour les rendre aptes à faire face aux nouvelles réalités de l'heure. Les organisations régionales comme la vôtre, et d'autres mécanismes officieux ou ad hoc, contribuent à susciter la confiance chez des adversaires potentiels. Ces efforts doivent être vraiment complets et répondre aux problèmes politiques, militaires, sociaux et économiques. Mais les institutions internationales ne peuvent être efficaces que si les pays sont résolus à ce qu'elles le soient. Nous ne pouvons pas perdre de vue le fait qu'il continue d'incomber principalement aux États de veiller au maintien de la sécurité. Chaque État a d'abord et avant tout la responsabilité d'assurer le bien-être de sa population. Et chacun est comptable de ses actes envers toute sa population. C'est pourquoi les gouvernements élus démocratiquement offrent la meilleure garantie de stabilité sur le plan tant intérieur qu'extérieur. Des gouvernements attentifs aux besoins de leurs citoyens. Des gouvernements transparents et responsables qui respectent l'autorité de la loi, font preuve d'un respect profond des droits de la personne et manifestent leur engagement à bien gouverner. Des gouvernements qui sont capables de promouvoir et d'assurer la sécurité de leurs citoyens et qui encouragent la tolérance et le respect des minorités nationales. Car la sécurité réelle ne va pas sans la sécurité des personnes. Le succès ou l'échec des accords de sécurité internationale, quelle qu'en soit la forme, dépend de l'engagement de chacun des États membres à l'égard de ces principes.

Notes pour une allocution du très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, devant l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, à Ottawa (Ontario), le 5 juillet 1995.

## **GOUVERNEMENT DU CANADA**

Les ministres annoncent la mise en oeuvre de formalités des douanes et de l'immigration accélérées aux postes frontaliers et dans les aéroports

Le 29 juin 1995

Vancouver - David Anderson, ministre du Revenu national, Ŝergio Marchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, et André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, ont annoncé la mise en oeuvre de programmes CANPASS visant à simplifier les formalités des douanes et de l'immigration pour les voyageurs à l'Aéroport international de Vancouver et dans certains postes frontaliers de la Colombie-Britannique. Les programmes CANPASS découlent de l'Accord du Canada et des États-Unis sur leur frontière commune, que le premier ministre Jean Chrétien et le président Bill Clinton ont annoncé en février. L'accord prévoit des mesures pour favoriser le commerce, le tourisme et les voyages entre le Canada et les États-Unis ainsi que pour renforcer les capacités d'application de la loi de nos deux pays à la frontière. On prévoit aussi que ces mesures permettront de réduire les coûts pour les voyageurs et les deux gouvernements concernés. [...] «Le Bureau des passeports a collaboré étroitement avec les représentants de Citoyenneté et Immigration et de Revenu Canada dans le cadre d'une approche interministérielle pour produire des cartes pour le programme CANPASS», a déclaré M. Ouellet. «La carte de voyage format de poche qui est proposée permettra de réduire l'attente aux points de contrôle des douanes pour les Canadiens qui voyagent entre le Canada et les États-Unis.»

## À VENIR

4-15 septembre : 2-4 décembre :

Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Beijing, Chine) 6° Sommet de la Francophonie (Cotonou, Bénin)

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).